Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 035-213500515-20260408-2026029CM-DE

Ville de CESSON SÉVIGNÉ

**CONSEIL MUNICIPAL**
**SEANCE DU 1er AVRIL 2026**
**REGISTRE DES DELIBERATIONS - EXTRAIT N° 2026 - 029**

_____

**Nombre de Conseillers :**
En exercice : 33
Présents : 29
Votants : 33

L'an deux mille vingt-six, le premier avril, le Conseil Municipal s'est réuni à 19 h 00, Salle du Conseil Municipal à l'Espace Citoyen, sous la présidence de M. Jean-Pierre SAVIGNAC, Maire, après avoir été légalement convoqué

**Date de convocation 25 mars 2026** **Date d'affichage : 25 mars 2026**

**Conseillers Municipaux présents** : M. le Maire, Mme ALCEDO CASTRO, M. BAGOURD, Mme BLONDEL, Mme BOUVIER, M. CARTA, Mme CORLAY, M. COUGARD, M. DECOURCELLE, Mme DELPAL, Mme EL DIB, Mme FERET, Mme GOBAILLE, M. GODEFROY, M. GOURSOLAS, M. GREBOVAL, M. GUILLOUX, M. JERABEK, M. JONNET, M. LAURENT, Mme LEGAULT, Mme LE GLEAU DECKMYN, M. OUAHBA CATHERINE, M. PARISOT, Mme PETITCOLLOT, Mme THOMAS, Mme TOURNAT COUREAU, Mme VINCENT, Mme WYART.

**Conseillers Municipaux absents** : M. BORELY (pouvoir à M. PARISOT), M. CHEREAU (pouvoir à Mme THOMAS), M. GABORIEAU (pouvoir à M. JONNET), Mme POIRIER (pouvoir à M. DECOURCELLE)

**Secrétaire de séance** : Mme LEGAULT

## CREATION ET COMPOSITION DE COMITES CONSULTATIFS, COMMISSIONS CONSULTATIVES ET GROUPES DE TRAVAIL DIVERS

Entendu l'exposé de M. le Maire
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2121-21, L 2143-2, L 2143-3, L 2211-1 et D 2211-1,
Vu le code de la sécurité intérieure et notamment ses articles L 132-4, L 132-5, D 132-7 à D 132-10-1,
Vu le code de l'éducation et notamment son article L 551-1,

**Le Conseil municipal**, après en avoir délibéré,
**A L'UNANIMITE**

**DECIDE** de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des membres des comités consultatifs, commissions consultatives et groupes de travail divers.
**DESIGNE** les membres du Conseil municipal et les personnes suivantes pour composer lesdites commissions.
**PRECISE** que la durée du mandat des membres des comités consultatifs, commissions consultatives et groupes de travail divers est identique à celle du mandat des membres du conseil.
**CREE** les comités consultatifs, commissions consultatives et groupes de travail suivants :

| Désignation | Composition | Désignations |
|---|---|---|
| Comité consultatif de la restauration scolaire du 1er degré public<br>(L 2143-2 cgct) | - Maire président ou adjoint délégué<br>- 3 représentants de la majorité<br>- 1 représentant de l'opposition<br>- Représentants du prestataire<br>- Directeurs des écoles<br>- Représentants des parents d'élèves | Présidente : Mme LEGAULT<br>Mme ALCEDO CASTRO<br>M. DECOURCELLE<br>M. BORELY<br>Mme THOMAS |
| Commission d'attribution des places de crèches | - Maire président ou adjoint délégué<br>- 2 représentants de la majorité<br>- 1 représentant de l'opposition | Présidente : Mme LEGAULT<br>Mme GOBAILLE<br>M. CARTA<br>M. COUGARD |
| Comité de pilotage du projet éducatif territorial<br>(COPIL PEDT)<br>(L 551-1 ce, circulaire MENE 2014-184) | - Directeurs des écoles<br>- Représentants des parents d'élèves<br>- Représentants d'associations du territoire<br>- 5 représentants de la majorité<br>- 1 représentant de l'opposition | Présidente : Mme LEGAULT<br>M. BORELY<br>Mme ALCEDO CASTRO<br>Mme BOUVIER<br>M. CARTA<br>Mme LE GLEAU DECKMYN |

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 035-213500515-20260408-2026029CM-DE

| | | |
|---|---|---|
| Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)<br>(D 2211-1 du cgct, L 132-4, L 132-5, D 132-7 à D 132-10-1 du csi) | - Maire président<br>- 5 représentants de la majorité<br>- 1 représentant de l'opposition<br>- Préfet (ou représentant)<br>- Procureur (ou représentant)<br>- Président EPCI (ou représentant)<br>- Président du CD35 (ou représentant)<br>- Services de l'Etat (désignés par le Préfet)<br>- Représentants d'associations, organismes et établissements concernés (fixé par arrêté) | Président : M. le Maire<br>M. GOURSOLAS<br>Mme LEGAULT<br>M. DECOURCELLE<br>Mme GOBAILLE<br>Mme PETITCOLLOT<br>Mme LE GLEAU DECKMYN |
| Conseil d'exploitation pour la régie de production d'énergie renouvelable<br>(statuts / délibération n°2021-015 du 10 février 2021) | - 3 membres du Conseil<br>(directeur = la DAF) | Membres : M. Le Maire<br>M. GABORIEAU<br>M. JONNET |
| Commission consultative du commerce non sédentaire (CCCNS)<br>(arrêté municipal portant règlement général des marchés hebdomadaires communaux | - Maire président ou élu référent<br>- 4 représentants de la majorité (4 suppl)<br>- 1 représentant de l'opposition (1 suppl) | Président : M. le Maire ou<br>M. DECOURCELLE<br>M. JERABEK<br>M. JONNET<br>M. GOURSOLAS<br>M. GREBOVAL<br><br>Suppléants :<br>Mme GOBAILLE<br>Mme CORLAY<br>Mme PETITCOLLOT<br>M. BORELY<br>M. CHEREAU |

Publié et affiché le 8 avril 2026